Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Domaine de Mon-Repos à Lausanne : mise à l'enquête du classement

Afin d'assurer la sauvegarde et la conservation du domaine de Mon-Repos à Lausanne, le Département des infrastructures soumet à l'enquête publique le projet de classement des immeubles et du parc.

Plusieurs constructions situées dans le parc de Mon-Repos sont déjà classées monuments historiques. Il s'agit de la maison de maître, de l'orangerie, du pavillon " Voltaire " et du temple de l'Amour. Le but du projet mis à l'enquête publique est d'étendre le classement aux autres constructions, soit à la ferme, à la tour néo-médiévale et à la grotte, ainsi qu'au parc lui-même.

Le classement s'étend à la partie du domaine dont la ville de Lausanne est propriétaire. Le Tribunal fédéral n'est pas inclus dans la mesure, mais reste à l'inventaire. Le classement est sollicité par la Ville de Lausanne, dans le cadre des travaux de restauration du parc qui sont en voie d'achèvement.

Construit à l'initiative du banquier Vincent Perdonnet, qui rachète, transforme et embellit une propriété pré-existante, le domaine de Mon-Repos est une réalisation exceptionnelle par le nombre et la diversité de ses éléments architecturaux, par leur intégration variée dans un parc, selon une savante scénographie, mais aussi par l'intérêt qu'ils présentent chacun en particulier.

L'enquête est ouverte du 9 avril au 8 mai 2003.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 avril 2003

M. Eric Teysseire, conservateur des monuments et des sites, tél. 021 316 73 33